

Paris, le 7 octobre 2019

Grands groupes et PME ensemble pour relever le défi de la smart city en France

Pacte PME lance ce lundi 7 octobre son nouveau programme d'accélération « Destination ETI Smart City » à La Défense, chez ENGIE qui accueille et organise l'événement. Objectif : faire rayonner la smart city à la française en structurant la collaboration entre tous les métiers et les acteurs de la ville intelligente.

En 2050, la part de la population mondiale habitant en ville atteindra 70 % (contre seulement 50 % il y a 10 ans). Les défis de cette urbanisation exponentielle sont nombreux : mobilité, éclairage public, sécurité, accès aux bâtiments, mais aussi transformation numérique et transition zéro carbone. Pour y répondre en optimisant les coûts tout en privilégiant le bien-être des habitants au service d'un développement durable, les villes se transforment et de nouveaux modèles intelligents et plus performants se construisent.

Pour ce faire, les collectivités peuvent compter sur le concours des entreprises de toutes tailles pour leur apporter des solutions innovantes, efficaces et respectueuses de l'environnement. Afin de préparer les entreprises de moins de 250 salariés à apporter les réponses industrielles les plus pertinentes et responsables à ces défis de la ville du futur, Pacte PME lance une 4^{ème} édition de son programme d'accélération des PME avec l'aide des grands groupes, « Destination ETI ».

Collaborer au service de la croissance d'une filière « Smart city » en France

Intitulé « Destination ETI Smart City », ce nouveau dispositif accompagnera pendant un an une trentaine de PME, avec l'ambition de capitaliser sur les formidables ressources d'innovations et de technologies de nos entreprises petites et grandes vers une smart city à la française.

Quinze partenaires apporteront leur soutien opérationnel à ce programme qui démarre ce jour et se poursuivra jusqu'en septembre 2020 :

**Alstom, Birdz, BNP Paribas, Business France, Cara, CMAR, EDF,
ENGIE Ineo, La Poste, Lacroix, RATP, S2e2, SAFE, Schneider Electric,
Siemens, SNCF, SUEZ, Thales, Total, Véolia.**

Sur la base d'un diagnostic préétabli, la trentaine d'entreprises sélectionnées pour bénéficier de ce programme participera à des sessions dispensées par des experts, autour de problématiques managériales et stratégiques. A la clé : maîtriser les fondamentaux de la relation avec les grands groupes, développer une stratégie de propriété intellectuelle ajustée, ou encore maîtriser les clés pour se projeter à l'international.

Un programme d'accélération qui a déjà fait ses preuves dans d'autres filières : l'aéronautique (2016-2017) ainsi que le ferroviaire (2017-2018) ou encore la santé (2018-2019).

Pour Philippe Luscan, président de Pacte PME, « *Destination ETI Smart City est une opportunité formidable pour les entreprises, petites et grandes, de mieux collaborer en vue de proposer des solutions innovantes et collaboratives destinées à mieux répondre aux nouveaux besoins de la population urbaine* ».

Un défi auquel l'ensemble des partenaires participe activement, dans le cadre de ce programme inédit où grands groupes, ETI et PME travailleront main dans la main.

A propos de l'association Pacte PME

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis dix-huit mois.

Philippe Luscan, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Pacte PME a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un Observatoire annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation depuis mai 2018) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »).

Au 1^{er} janvier 2019, Pacte PME compte plus de cinquante grands groupes et collectivités publiques adhérents et une trentaine d'organisations professionnelles membres.

Contacts presse :

François Perret, Directeur général de Pacte PME 06 67 33 82 61 – francois.perret@pactepme.org

Cécile de Bentzmann 01 39 53 00 23 - cdebentzmann@planbconseil.com